

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2024-19

Nombre de Conseillers en exercice : 16

Présents : 9

Votants : 12

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU DEPARTEMENT DE L'ISERE POUR LA RENOVATION DE LA SALLE ASSOCIATIVE

L'an deux mille vingt-quatre, le cinq juillet, à 20 heures 30,

Le Conseil Municipal de la Commune de GRENAY, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. CAUQUIL Alain, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 1^{er} juillet 2024

Présents : M. CAUQUIL Alain, Mme MILITI Vincenza, M. VERGNAIS Didier, Mme FASSINOT Christine, M. ABADIE Frédéric, Mmes LONGEARD Gaëlle, CHENAUVIER Christelle, CORNET Sophie, M. PLOCH Romain

Absents : M. THIMONIER Franck (*pouvoir à Frédéric ABADIE*), Mme ROCLE Nathalie (*pouvoir à Christine FASSINOT*), MM. BERCIMUELLE Laurent, JARRIGE Jérôme (*pouvoir à Didier VERGNAIS*), DESSERTINE Sébastien, Mmes BAUDEQUIN Christelle, DE ALMEIDA Marielle

Secrétaire de séance : Mme CORNET Sophie

Monsieur le Maire présente le projet de réhabilitation partielle de la salle de réunion pour les associations, située au complexe sportif. Ces travaux sont nécessaires afin d'améliorer l'isolation thermique et phonique de ce local qui pourra ainsi être, de nouveau, mis à disposition pour les réunions des associations.

Le coût de cette opération, estimé à 42 200 € HT, comprend notamment :

- le remplacement de l'étanchéité de la toiture, avec mise en œuvre d'un isolant,
- l'installation d'un plafond suspendu acoustique avec isolation,
- la mise en place de panneaux muraux absorbant acoustique,
- l'installation de stores d'occultation intérieurs,
- la mise en place d'une pompe à chaleur réversible.

Après présentation et délibération, **le Conseil Municipal, à l'unanimité** :

- **approuve le projet précité,**
- **sollicite une subvention auprès du Département de l'Isère, au titre de la dotation territoriale, en vue du démarrage de ces travaux, dès que possible,**
- **charge Monsieur le Maire d'effectuer toutes les démarches préalables à la réalisation des travaux,**
- **autorise Monsieur le Maire à signer tout document afférent à ce dossier, les crédits étant prévus au budget primitif 2024.**

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus

Pour copie conforme :

Au registre sont les signatures.

En Mairie, le 31 juillet 2024

Le Maire,



Alain CAUQUIL